

CANTINE SCOLAIRE : FICHE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2016-2017

(Cette fiche est à compléter et à retourner en mairie avant le 30 juillet 2016)

L'inscription à la cantine est subordonnée au paiement total des factures 2015-2016.

Le prélèvement automatique est possible.

Si ce moyen de règlement vous intéresse, vous pouvez télécharger le formulaire sur le site internet de la commune (guengat.fr dans la rubrique « Enfance, Jeunesse »/« cantine »). Les prélèvements déjà enregistrés sont conservés pour cette année scolaire.

Aucun enfant ne sera autorisé à déjeuner à la cantine sans inscription préalable.

- . - . -

NOM ET PRENOM DU OU DES ENFANT(S) :

NOM, PRENOM, ADRESSE ET TELEPHONE DES PARENTS :

PERE :

.....

MERE :

.....

☎ : numéro joignable de 12 h à 13 h 30 :

N° D'ALLOCATAIRE (C.A.F. / AUTRE) :

ADRESSE DE FACTURATION :

.....

L'inscription d'un enfant implique obligatoirement le respect du règlement intérieur (disponible sur le site internet de la commune et affiché au restaurant scolaire).

M. / Mme certifie(nt) l'exactitude des renseignements ci-dessus et s'engage(nt) à respecter le règlement intérieur du restaurant scolaire.

Le, signature(s) :